

## Rentrée des fonctionnaires stagiaires

Christophe PROCHASSON, Recteur de l'académie de Caen a accueilli l'ensemble des enseignants et CPE stagiaires lauréats du concours conjointement avec le président de l'Université, Pierre SINEUX et le Directeur de l'ESPE, Stanislas HOMMET pour leur première rentrée.



### Discours du Recteur

Cette rentrée marque véritablement le début d'une nouvelle ère de formation des enseignants où, à l'instar des formations apportées aux ingénieurs ou aux professions de santé, la formation des professeurs associe une approche disciplinaire exigeante à une formation professionnelle en alternance. Nous sommes parvenus au terme d'une longue histoire de l'universitarisation progressive de la formation des enseignants amorcée à la fin des années 1980 avec la création des IUFM et qui, avec des hauts et des bas, a conduit à une mastérisation qui ne néglige pas la nécessité d'une insertion immédiate dans le métier. Le récent rapport d'information sur les ESPE émanant du Sénat ne s'embarrasse pas de retenue en parlant d'une nouvelle approche « révolutionnaire ». Sans doute avec raison.

Mais je souhaite tout d'abord partager avec vous les sentiments mêlés d'impatience à être devant une classe et la crainte naturelle de ne pas être à la hauteur. J'ai encore en moi cette sensation faite d'excitation et de frilosité. Saurai-je convaincre, saurai-je répondre, saurai-je surtout retenir l'attention des enfants ou des adolescents qui sont notre avenir vis-à-vis duquel notre responsabilité collective est considérable ? Soyez certains qu'en ces heures si particulières, je suis à vos côtés, et avec moi, plus proches encore de vous, tous les cadres de l'académie, directions d'établissements et inspections, services du rectorat. Si le recteur représente l'autorité académique ultime qui réclame la loyauté de tous les agents qu'il a sous sa responsabilité, son travail est comparable au capitaine du navire. Il donne la direction mais chacun se trouve embarqué dans le même esquif. La mission du recteur est de conduire un projet collectif.

Vous entrez dans le métier au moment même où une grande loi d'orientation et de programmation publiée au Journal Officiel 9 juillet 2013 édicte les principes non pas de « réforme » de l'Ecole – des réformes, nous en avons beaucoup connues ! – mais de « refondation ». S'il était un parallèle historique à faire – qui ne vaut pas pour autant analogie nostalgique – on pourrait dire que l'ambition qui préside à cette loi est proche de celle qui habitait les républicains des débuts de la IIIe République. Tout indique que notre pays a aujourd'hui besoin, de façon urgente, de nouveaux « hussards noirs » comme Charles Péguy appelaient les instituteurs de son temps. Autrement dit des soldats, des « militants », du savoir et de la culture dont nous savons qu'ils sont les conditions indispensables de notre réussite collective et pour le dire même un peu pompeusement de notre redressement. Cette lourde responsabilité repose en grande partie sur les épaules de l'Education nationale, elle repose en partie sur vous.

Vous l'aurez compris : la loi de « refondation de l'Ecole de la République » vient d'abord mettre un terme à un temps de la déconsidération. Le moment est venu où enseignants et personnels éducatifs sont appelés à reprendre la place éminente qu'ils occupèrent longtemps dans nos sociétés développées et que des discours invasifs ont fini par contester. Oublions-les pour entendre ce qui désormais est dit. En la matière – vous l'apprendrez bientôt en tant

qu'enseignants – la parole n'est pas vaine. Elle est efficiente. Dire des jeunes enseignants qu'ils sont le sel de la terre est le socle d'une reconsidération retrouvée. Je constate d'ailleurs avec la plus grande satisfaction que les concours ont cette année encore attiré sensiblement plus de candidats que les années précédentes. Je me réjouis aussi que le Ministère de l'Éducation nationale puisse bénéficier de moyens budgétaires non seulement préservés mais de surcroît augmentés de plus d'un milliard d'euros dans un contexte dont on peut dire sous forme de litote qu'il est « contraint ».

Là cependant ne s'arrête pas le contenu de la loi. Je souhaite brièvement en rappeler quelques grands axes qui guideront votre formation. Et c'est d'ailleurs par cette formation qu'il convient de commencer. La formation des enseignants est un facteur déterminant de la réussite éducative mise au premier plan des exigences nouvelles – réussite éducative pour tous, et pas seulement pour ses « meilleurs » auxquels il est souvent facile d'enseigner. N'oublions pas les autres, ceux qui n'iront pas dans les grandes écoles, ni dans les grands établissements prestigieux ni dans les meilleures universités. Non, il faut faire réussir tous les élèves, même et surtout ceux qui n'ont pas reçu toutes les chances en ne se donnant que le mal de naître. Or toutes les études montrent en effet que les progrès d'un élève dépendent de manière significative de la qualité de ses enseignants et donc de la qualité de la formation reçue par le professeur auquel il est confié.

Mais quelle formation ? Rien de plus clivant qu'un tel sujet où chacun se croit autorisé à avoir des idées souvent aussi rigides qu'infondées. Pour animer un dîner un peu terne, au début du siècle dernier, il suffisait de parler de l'Affaire Dreyfus. Tentez la même expérience en conviant à la même table « pédagogues » et « républicains », terminologie aussi sotte d'ailleurs que le débat stérile auquel elle renvoie, comme si l'on pouvait séparer la didactique des contenus disciplinaires. Controverses pourtant coûteuses en ce qu'elles ont figé les débats et longtemps engendré des dérives dans la formation des enseignants. La loi de refondation de l'École de la République en finit avec ces bavardages d'un autre temps. Il n'est que de se plonger dans les enquêtes les plus récentes pour se convaincre qu'il fallait passer à autre chose. Selon l'OCDE, les meilleurs programmes de formation initiale sont ceux qui garantissent un équilibre approprié entre la théorie et la pratique et promeuvent la collaboration entre les enseignants, à laquelle je suis personnellement très attaché pour en avoir tant profité comme jeune enseignant débutant. C'est ce que nous vous proposons et qui vous sera bientôt détaillé : les enquêtes montrent aussi que l'efficacité pédagogique est meilleure partout où les futurs enseignants profitent d'une découverte précoce du contact avec les élèves, en passant beaucoup de temps dans les classes, mais aussi lorsqu'ils peuvent bénéficier d'un soutien de proximité et de qualité que procure un système de tutorat fourni par des enseignants qualifiés que je tiens d'ailleurs ici à remercier pour leur engagement.

Enseigner est un métier qui répond donc à des pratiques définies, un métier qui s'apprend. Si à la professionnalisation, on peut aussi ajouter la vocation, on aurait tort de s'en tenir à la figure inspirée du professeur véhiculée par certaines images littéraires ou cinématographiques. Car si l'on ne devait compter qu'avec les professeurs-nés dont toute la pédagogie se réduirait à la séduction, alors, je le crains, le recteur éprouverait sans doute quelque difficulté à mettre suffisamment de professeurs dans les classes ! Non ! Le professeur est un professionnel, un professionnel de la transmission du savoir, ce qui lui impose une double compétence, celle dont il dispose dans sa discipline ou dans les disciplines qu'il enseigne, celle qu'il doit déployer dans sa pédagogie.

C'est la raison pour laquelle la loi a donné naissance à de nouvelles écoles : les Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation, création conjointe des Universités et des rectorats. Au sein de l'ESPE, comme je l'ai dit, se dispense une formation articulant des enseignements théoriques et pratiques, des stages d'observation ou de pratique accompagnée et de véritables périodes d'alternance. Comme il est souhaitable, on entrera désormais de manière progressive dans le métier sans perdre de vue la partie du métier liée aux avancées de la recherche universitaire la plus innovante, dans chaque discipline concernée évidemment, mais aussi en matière de pratiques pédagogiques où l'innovation et l'expérimentation doivent être en permanence sur l'agenda du professeur.

Enfin, il revient aux ESPE, fer de lance de la rénovation pédagogique, de former ou de renforcer une culture commune

et un sentiment d'appartenance (celui d'une grande famille peut-être) à l'ensemble des personnels de l'Education nationale. Les ESPE proposent une formation à l'ensemble des futurs enseignants, qu'ils se destinent à exercer en école maternelle, à l'école élémentaire, au collège, au lycée, ainsi que les futurs conseillers principaux d'éducation et documentalistes. On peut attendre d'une telle démarche qu'elle favorise la cohésion des équipes pédagogiques que vous allez rallier. Dans le même souci d'encourager au travail collaboratif, clé de tous les succès en matière éducative, les ESPE accueillent un grand nombre de professionnels de terrain aux côtés des spécialistes des disciplines ou de la formation des enseignants. L'ESPE est grande ouverte aux personnels d'éducation et de direction comme aux corps d'inspection et aux intervenants issus des mondes culturels et associatifs.

Mon souhait le plus cher est donc que cette nouvelle formation soit en mesure de mieux préparer les professeurs en devenir que vous êtes à la diversité de vos missions. J'évoquais en commençant les célèbres « hussards noirs » de Charles Péguy et la belle mythologie à laquelle ils ont donné naissance. Votre métier est cependant sans rapport avec le leur, sauf à partager un même rapport à l'avenir, celui de vouloir contribuer à le construire, car tel est principalement le sens profond du métier que vous vous apprêtez à exercer. L'ère du numérique a renvoyé l'ère de la plume, de l'encrier et même du sacrosaint tableau noir au rayon des antiquaires et des brocantes dominicales où l'on cherche des traces de son propre passé.

Pour l'heure, la loi a pris acte des exigences qui assaillent la nouvelle génération de professeurs du XXI<sup>e</sup> siècle que vous constituez. Vous ressemblerez de moins en moins aux professeurs qui vous ont formés parce que, autour de l'école, le monde change et que pour y agir il faut savoir adapter ses méthodes d'action. Vous ne ressemblerez que peu aux professeurs qui vous ont formés parce que vos élèves ressemblent peu aux élèves que vous étiez il y a peu encore. Mais point de nostalgie !

Je sais qu'on vous demande beaucoup. Etre professeur, c'est disposer de compétences : un savoir actualisé, un savoir-faire aussi et une attitude ou, pour mieux dire, un état d'esprit où la « bienveillance » l'emporte sur tout autres valeurs, bienveillance qui seule permet l'exigence. Difficile à Caen de ne pas citer tel extrait des Propos d'un Normand du philosophe Alain mettant en avant la confiance que l'enseignant doit mettre en celui à qui il enseigne. Cette attitude ne revient pas à cultiver un aveuglement candide où l'on se voilerait la face devant la dureté du monde réel, les intolérables inégalités qui ne cessent de s'y creuser, la défiance et l'individualisme répandus, la violence. Mais elle rappelle tout simplement qu'aux yeux d'un enseignant chaque élève doit avoir sa chance.

En faisant de vous des professionnels de haut vol, la loi de refondation ne fait pas de vous des spécialistes coupés du monde. Au contraire. Les principes, ainsi que les outils pédagogiques qui présideront à votre formation, comme ceux que vous mettrez en œuvre, sont inscrits dans votre environnement social, économique, technologique et culturel.

Si la refondation a souhaité d'abord « commencer par le commencement » en faisant du primaire la priorité des priorités et la mère de la refondation, il va sans dire que, sans tarder, c'est-à-dire, dès cette année, le collège sera concerné par elle. Viendra ensuite le lycée. Vous vous situez dans une période d'intenses transformations qui fera appel non seulement à vos compétences, à votre talent mais aussi à votre sens de l'initiative. Je serai personnellement très attentif à toutes les formes d'innovation et d'expérimentation qui sauront redonner à notre système éducatif le rôle d'exemple qu'il a longtemps eu pour une partie du monde. L'Ecole comme la République est un projet toujours en devenir. Ce devenir est entre vos mains de jeunes enseignants. Nous comptons sur vous.